

## FICHES CONCOURS

### DEMOGRAPHIE ET TERRITOIRES

#### Solde naturel, solde migratoire

[www.pergama.fr](http://www.pergama.fr)

Mars 2019



Tombeau de Paheri, Egypte ancienne

#### Définition et mesure

- Le solde naturel est l'excédent des naissances sur les décès dans un pays et une année donnée. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées et sorties du territoire national dans l'année, à titre permanent. Le solde migratoire intègre les sorties et les retours des nationaux.

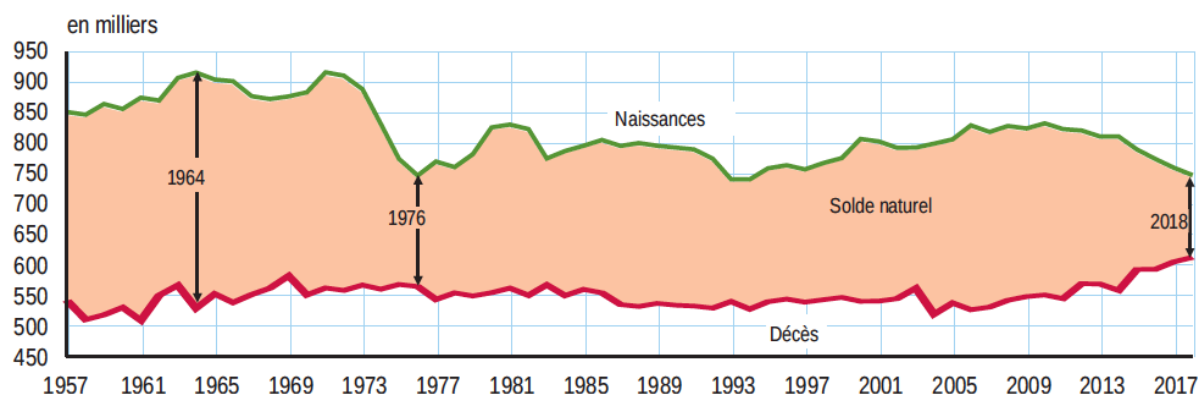
Le solde naturel et le solde migratoire sont les deux sources de l'accroissement de la population d'un pays. Le solde naturel en France s'élève, en 2018, à 144 000 et le solde migratoire est estimé à 58 000.

- Le solde naturel évolue à la baisse. Il atteignait 357 800 en 1964 et, tendanciellement, se réduit depuis lors, malgré un pic en 2006 (302 000). Le niveau actuel de 144 000 est le point le plus bas depuis la guerre. Les causes sont plurielles : la baisse des naissances est la répercussion de la fin du baby-boom des années 70 et, de ce fait, de la baisse du nombre des jeunes femmes en âge d'avoir des enfants. S'y ajoute depuis 2015 une baisse, encore légère, du taux conjoncturel de fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) : 1,873 en 2018 contre 1,999 en 2014. Enfin, la baisse du solde naturel est aussi la conséquence de l'augmentation du nombre des décès depuis 2004 (ils sont passés de 519 500 cette année-là à 614 000 en 2018), liée au vieillissement de la population<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir la fiche concours sur ce thème, catégorie Démographie et territoires

### Evolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1957



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Source : Insee Première, bilan démographique 2018, janvier 2019

- Le solde migratoire en revanche connaît des hauts et des bas : depuis 2011 (+ 30 000), il a remonté en 2013 (+ 100 000), puis baissé à nouveau (41 000 en 2015). L'évolution 2016 est estimée à 58 000, chiffre reconduit, par convention, en 2017 et 2018. Il est vrai que les données sont fragiles, certains flux, surtout les sorties, étant mal connus.

L'Insee a procédé, sur la période 2006-2016 et sur l'année 2015<sup>2</sup>, à une étude fine des flux d'entrées et de départs, en distinguant les personnes immigrées (y compris venant d'Europe) et non immigrées, personnes nées en France ou nées françaises à l'étranger<sup>3</sup>. L'on y voit que le solde recouvre, dans tous les cas, des mouvements importants d'entrées et de départs. En 2015, les sorties des immigrés sont minoritaires (retour au pays ou départ pour études) et le solde migratoire est positif (188 000 personnes), tandis que c'est l'inverse pour les populations non immigrées, le plus souvent des nationaux, qui partent plus qu'elles n'entrent (personnes qui vont s'installer à l'étranger ou départ prolongé d'étudiants à l'étranger). L'étude des flux d'entrées par origine permet toutefois de calculer que, en 2016 et 2017, compte tenu des retours de nationaux et de l'importante proportion d'immigrés nés en Europe, la moitié des nouveaux arrivants sont nés en France ou en Europe, ce qui contrevient aux idées reçues.

#### Décomposition du solde migratoire 2015

Solde migratoire total	Dont solde immigrés	Dont solde non immigrés
+ 364 000	+ 253 000	+ 110 000
- 323 000	- 66 000	- 257 000
+ 41 000	+ 188 000	- 147 000

<sup>2</sup> Insee Focus « En 2017, la moitié des personnes arrivées en France sont nées en Europe », 20/02/2019

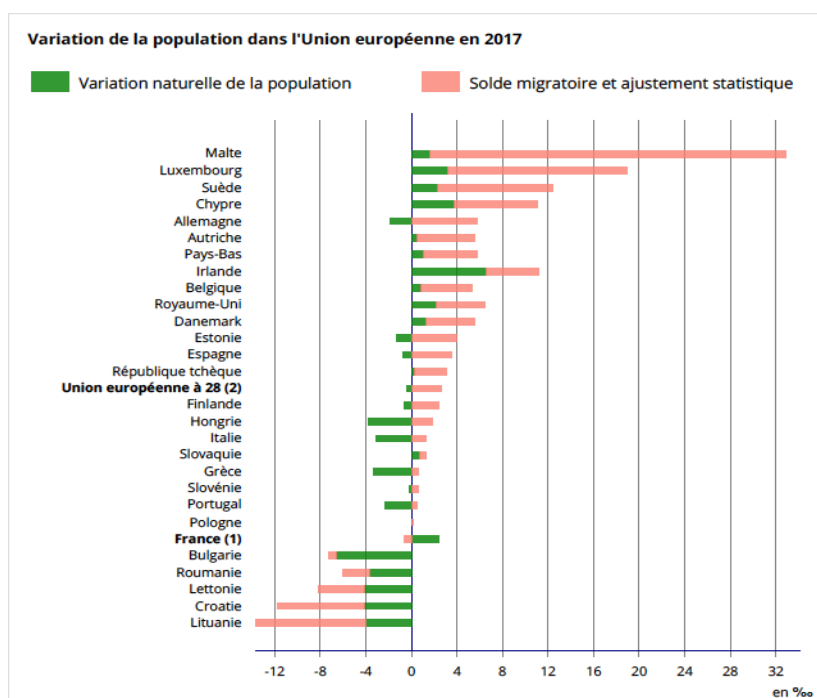
<sup>3</sup> Un immigré est une personne née étrangère dans un pays étranger et venue s'installer durablement en France, pays où elle n'est pas née et dont elle n'avait pas à sa naissance la nationalité. Ici, à la différence des statistiques d'immigrés entrant en France et fournies par le Ministère de l'Intérieur sont décomptés les immigrés en provenance d'autres pays d'Europe.

### Décomposition du solde migratoire 2006-2016

Total sur la période	587 000
Solde des personnes non immigrées	-1 034 000
Solde migratoire des immigrés	+ 1 621 000

- La donnée essentielle, caractéristique de la situation démographique d'un pays, est la place respective prise par chacun des deux soldes dans l'accroissement de la population : en 2018, en France, en continuité avec les années précédentes, le solde naturel contribue pour 71% à l'accroissement de la population et le solde migratoire pour 29 %, à la différence de nombreux pays européens dont le solde naturel est faible ou nul et où le solde migratoire est un élément décisif de l'augmentation de la population.

### Des données contrastées en Europe



Source : Insee, chiffres clefs, Population et indicateurs démographiques dans l'Union européenne en 2017

Les pays en Europe sont dans des situations très contrastées, sachant qu'en termes d'immigration, les années 2015 et 2016 ont été particulières dans les pays qui se sont ouverts aux réfugiés. Certains ont un solde naturel et un solde migratoire tous deux élevés (Suède), d'autres (la France, ici avec un ajustement statistique lié à une rupture de série qui modifie les données réelles pour le solde migratoire), un solde naturel élevé et un solde migratoire modéré. L'Allemagne a un solde naturel négatif et un solde migratoire élevé. Enfin certains pays de l'est ou du sud voient leur population diminuer parce que les deux soldes sont négatifs (Roumanie, Bulgarie, Hongrie).

## L'avenir en France

- Aujourd'hui, la population française croît de manière dynamique, de + 0,4 environ annuellement. Les projections de l'Insee à horizon 2070<sup>4</sup> prévoient que la croissance va se poursuivre (76,5 millions d'habitants en 2070 contre 66,9 en 2018) mais à un rythme de plus en plus ralenti.
- Ces projections sont établies sur un solde migratoire stable (+ 70 000 sur la période). L'Insee choisit cette hypothèse car il n'a pas les moyens de prévoir ce solde : celui-ci dépend de choix personnels (immigration familiale, choix d'émigration des nationaux) comme de l'importance de la demande d'asile.
- Ces projections, reposant sur une hypothèse de fécondité constante plutôt haute de 1,95 enfant/femme, montrent pourtant un affaiblissement du solde naturel : en 2050, le solde naturel passerait en dessous du solde migratoire (les décès vont augmenter, pas les naissances) et il baisserait ensuite continûment en dessous de 70 000, avec un taux d'augmentation de la population inférieur à 0,2 % par an en fin de période.

La France se vit aujourd'hui comme n'ayant pas besoin de migrations. Ce ne sera pas tout à fait vrai dans l'avenir, si du moins elle souhaite que la population continue à augmenter nettement.

## Eclairages

- La tradition est de considérer que, pour être en bonne santé démographique, un pays doit avoir un solde naturel positif : la croissance de la population grâce aux naissances est considérée comme un signe favorable, le vieillissement est redouté mais aussi une trop forte immigration. Le solde migratoire doit traditionnellement représenter un apport marginal ou correspondre à un ajustement, compte tenu de la situation économique. Le pays n'est alors pas dépendant de l'immigration pour alimenter sa croissance et il a le choix de moduler les critères d'entrée des immigrants. En Europe, le choix de ces critères relève en effet des pays dès lors que ceux-ci respectent certaines règles. La crainte est aussi traditionnellement qu'un flux d'immigration élevé entraîne des efforts d'accueil et d'insertion coûteux et parfois difficiles : au moins l'apprentissage de la langue et des modes de vie en vigueur, souvent des problèmes d'insertion professionnelle (qualification, travail des femmes), des difficultés aussi dans le système éducatif. Enfin, les départs des nationaux qui s'installent à l'étranger ne sont traditionnellement pas vus comme un choix positif, la crainte étant que ce soit les meilleurs qui partent.
- Cette vision de la situation démographique optimale est cependant probablement appelée à évoluer dès lors que le solde naturel baissera, encore davantage si les migrations des nationaux se développent.
- Il ne faut pas en effet assimiler solde migratoire et immigration puisque le solde recouvre les flux de nationaux. En 2015, les départs des nationaux sont importants, nettement

---

<sup>4</sup> Projections de population à horizon 2070, Insee Première, novembre 2016

plus importants que leurs retours, à l'inverse des immigrés qui entrent plus qu'ils ne sortent. L'on constate sur le long terme une tendance à l'augmentation de la mobilité entre pays, qui concerne aussi bien les nationaux que les immigrés. Si ce phénomène s'amplifie, il va bouleverser les soldes migratoires...

- Une part du solde migratoire ne correspond pas à un choix mais à des obligations liées à des traités. Dans le solde migratoire, se trouvent les ressortissants européens, dont le séjour dans un autre pays d'Europe est de droit de par le traité (à condition, si la personne ne travaille pas, d'avoir des ressources). De plus, la Convention européenne des droits de l'Homme, qui domine le droit national, impose de respecter la vie privée et familiale. De ce fait, en France, plus de 50 % des flux d'immigration de ressortissants hors Union européenne et hors étudiants correspondent à une immigration dite familiale (mariage d'un ressortissant français avec un ou une étrangère et rapprochement familial) qui est de droit, même si, comme c'est le cas pour le regroupement familial, elle est encadrée. Enfin, de par la Convention de Genève, le droit européen et, en France, de la Constitution, l'asile est un droit, à condition que la situation du demandeur d'asile soit reconnue comme répondant aux conditions posées. Ce droit n'est depuis 2015 plus pleinement respecté, ni en France ni en Europe.

- Au final, la vision traditionnelle des soldes démographiques devient aujourd'hui trop simple : la croissance démographique en France est essentiellement liée au solde naturel et peu au solde migratoire ; pour autant, le rapport va s'inverser, sur le très long terme, même en adoptant, pour établir les projections, un indice conjoncturel de fécondité élevé. Le solde migratoire va devenir dominant au milieu du XXIe siècle. Encore faudra-t-il bien décoder cet indicateur, qui reste aujourd'hui souvent mal interprété.